

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAORDINAIRE**

Année scolaire : 2019 - 2020

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 11/05/2020

Présidence de : M. MEILLAUD Hervé

Quorum : 12

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 6

ORDRE DU JOUR

1 - Vie pédagogique et éducative :

1. Présentation du plan de sortie de confinement

1 Annexe (nombre – titre) : Plan de sortie de confinement

PRESENCE AU CONSEIL

Séance extraordinaire 12 mai 2020

Séance du Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[\square]	A[\square]	E[\square]	Nom - Prénom	P[\square]	A[\square]	E[\square]
ELUS LOCAUX ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. MEILLAUD Hervé	X						
	Gestionnaire	M. RODIER David	X						
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X						
ELUS LOCAUX ADMINISTRATION	Collectivité de rattachement	M. MAZIN Jean-Claude			X				
		Mme VACHON Séverine		X					
	Commune siège	Mme JANCHE Marylène			X				
PERSONNALITES QUALIFIEES		Mme RATUREAU Jackie			X				
		Mme NICOLAS Jacqueline			X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme FILLON Caroline	X						
		M. JOULIN Olivier	X						
		Mme LAMBERT Laure	X						
		Mme LOOSEN Aurore	X						
		Mme MOLINARI Elise	X						
		Mme PRADOT Caroline	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BEAUMONT Michelle	X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'Elèves	M. TRIBOT Michaël	X						
		M. MACQUIN Frédéric	X						
		Mme FAUCON Claire	X						
		Mme BRAGE Stéphanie	X						
		M. POINET Frédéric			X				
		M. GIACALONE Patrick			X				
	Elèves	Mlle HEINTZ Léonie	X						
		M. GIBOUIN Valentin	X						

Membre invité : Mme QUINTARD MELOUKI Jacqueline

Le quorum étant atteint, Monsieur Meillaud, Principal, en sa qualité de Président du conseil d'administration ouvre la séance à 17h35.

Il remercie chaleureusement les membres pour leur présence à cette séance extraordinaire qui se déroulera en distanciel.

Madame Beaumont, secrétaire est désignée secrétaire de séance.

Le président rappelle la procédure pour demander la parole.

Il procède alors à l'appel. Chaque membre est nommé, il indique alors sa présence en passant en statut « je comprends ». Son nom est alors coché sur la feuille de présence qui est projetée à chacun des membres.

Le président présente alors l'ordre du jour. Il explique que l'autorité académique a demandé, comme pour la séance précédente, que les approbations de PV des séances précédentes soient reportées à de futures séances et annonce qu'aucune question diverse n'a été déposée.

Il informe que si un membre souhaite voter à bulletins secrets, il devra l'annoncer avant le début du vote et soumet donc au vote l'ordre du jour.

Les membres du conseil adoptent à l'unanimité l'ordre du jour.

I/ VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1 – Présentation du plan de sortie de confinement

Le président débute alors la présentation du plan de sortie de confinement qui sera déployé au collège dès lundi prochain. Il projette le document page par page et insiste sur les points importants. Les membres sont invités à poser leurs questions au fur et à mesure de la présentation.

Il répond ainsi à des questions sur les autorisations de sortie des élèves lorsqu'ils finiront les cours avant 17h00.

Madame Fillon, professeure d'EPS, s'interroge sur le changement de masque après le cours d'EPS. Le président explique qu'un point sera réalisé dans les prochains jours pour envisager de donner un 3^{ème} masque aux élèves concernés en fonction de la dotation que le collège va recevoir.

Madame Faucon souhaite avoir des renseignements sur la composition chimique des virucides qui seront utilisés. Monsieur Rodier lui explique que cela est compliqué dans la mesure où pour l'heure, les commandes sont réalisées en fonction des capacités des fournisseurs à livrer les établissements.

Monsieur Joulin demande si les enseignants pourront utiliser une salle isolée pour assurer leurs classes virtuelles en distanciel alors qu'ils sont au collège. Monsieur Meillaud confirme que les salles du 1^{er} étage pourront servir. Les utilisateurs devront s'assurer de la désinfection du poste de travail et du PC.

Madame Faucon regrette que le protocole sanitaire national conduise à mettre en place dans l'établissement des procédures très contraignantes et qui seront anxiogènes pour les élèves. Monsieur Joulin s'interroge également sur les capacités des élèves à supporter cette situation. Le président explique que la situation sera anxiogène pour tous les acteurs : le port du masque sur une journée complète n'est pas simple et tous les personnels présents dans l'établissement depuis quelques jours en souffrent. Cependant, il rappelle que les procédures sanitaires sont très strictes et que leur non application conduirait à des prises de sanction ou du moins d'éviction de l'établissement (mesure conservatoire...)

Les membres du conseil d'administration n'ayant plus de questions, le président leur demande alors leur avis sur le plan et notamment si les mesures présentées permettent d'appliquer le protocole national.

Tous les membres indiquent leur approbation en indiquant le statut « pouce levé ».

Le président précise qu'il rédigera alors un acte du chef d'établissement pour la mise en œuvre de ce protocole.

Le président explique alors que le plan prévoit que les cours ne seront pas assurés le mercredi matin pour désinfection. Ceci n'implique pas que le collège sera fermé ce jour-là. En effet, même lorsque les cours ne sont pas assurés, l'accueil doit être garanti. Pour pouvoir fermer l'établissement au public, il doit demander l'autorisation aux membres du conseil.

Résultats du vote : Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration adoptent la fermeture du collège au public le mercredi matin pour qu'une désinfection soit réalisée.

Acte n° 43

Détail des votes :

15 votes oui en réponse au sondage (il faut retirer le vote de Madame Quintard qui est membre invité et qui a voté)

Ajout des votes positifs de Monsieur Meillaud et de Madame Beaumont qui ne peuvent pas voter sur l'application VIA.

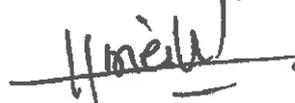
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

La secrétaire de séance,



M. Beaumont

Le Président,



H. Meillaud